



Programmes de résidences d'artistes

Académie des beaux-arts x Cité internationale des arts

Annonce des lauréats 2022 – 2023

L'Académie des beaux-arts a lancé trois nouveaux programmes de résidences d'artistes en collaboration avec la Cité internationale des arts.

Ces programmes s'inscrivent dans le projet global d'accueil d'artistes et de chercheurs en résidence que l'Académie déploie sur les sites qui lui appartiennent directement (Villa Dufraine à Chars, Bibliothèque et Villa Marmottan à Boulogne-Billancourt) ou dans les institutions dont elle est partenaire (Villa Médicis, Casa de Velázquez, Château de Lourmarin, Abbaye de La Prée et Cité internationale des arts).

Ils s'inscrivent également dans le projet global de la Cité internationale des arts qui se construit en lien étroit avec un réseau de 150 partenaires français et internationaux pour l'accueil d'artistes de toutes nationalités, de toutes générations et de toutes disciplines sur ses deux sites à Paris, dans le Marais et à Montmartre.

Ces programmes portent sur l'accueil d'artistes dans les 3 domaines suivants :

- « **Arts visuels** » : 4 résidences de 10 mois simultanées (sur le site de Montmartre)
- « **Chorégraphie** » : 2 résidences de 5 mois consécutives (sur le site du Marais)
- « **Architecture et paysage** » : 2 résidences de 5 mois consécutives (sur le site du Marais)

Au terme d'un appel à candidatures, 411 dossiers ont été reçus.

Les 20 juin et 5 juillet derniers, les jurys pluridisciplinaires composés de membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts ainsi que de représentants de la Cité internationale des arts ont examiné ces dossiers et ont retenu les candidatures suivantes :

Programme « Arts visuels » (de septembre à juin 2023)

- Madame My-Lan HOANG-THUY (France)
- Monsieur Frédéric MALETTE (France)
- Monsieur Jake TROYLI (Etats-Unis)
- Monsieur Ludovic NKOTH (Etats-Unis)

Programme « Chorégraphie »

- Madame Yara AL HASBANI (Syrie), pour la session de septembre 2022 à janvier 2023
- Madame Paula COMITRE (Espagne), pour la session de février à juin 2023

Programme « Architecture et paysage »

- Monsieur Galaad VAN DAELE (France) pour la session de septembre 2022 à janvier 2023
- Mme Ophélie DOZAT (France), pour la session de février à juin 2023

Les artistes retenus percevront au cours de leur résidence une **bourse de vie mensuelle de 1500 euros ainsi qu'une aide à la production pouvant aller jusqu'à 5000 euros prises en charge par l'Académie des beaux-arts.**

Ils bénéficieront par ailleurs d'un accompagnement des membres et correspondants de l'Académie et des équipes de la Cité internationale des arts tout au long de leur résidence à Paris.

Après la rénovation complète des ateliers-logements conduite en 2020-2021, l'Académie des beaux-arts consacrera ainsi annuellement un budget de 200 000 euros au fonctionnement de ces trois programmes pensés et suivis en collaboration étroite avec la Cité internationale des arts.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Composée de 63 membres, 16 membres associés étrangers et 63 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

www.academiedesbeauxarts.fr

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler à un ou plusieurs projets dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts, qui offre la possibilité de restitutions.

Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

www.citedesartsparis.net

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Angélique Veillé
Responsable de la communication
tél : 01 44 78 25 70
mél : angelique.veille@citedesartsparis.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts

Facebook : @citedesartsparis
Twitter : @citedesarts
Instagram : @citedesartsparis